

République française

Département de l'Hérault



Commune **de Rosis**

Séance du 29 Mars 2014

**Membres présents:** M.M. Jacques MENDES - René MAGNALDI - Daniel BOURDON - Arlette ARAGON - Germain FARENQ - Moïse ROQUES - Nathalie MENDES - Anne MAUREL - Stéphane SAUTEREL - Magali CAZALS - Sébastien ALLIES.

**Secrétaire de séance :** Sébastien ALLIES.

## PROCES VERBAL D'INSTALLATION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal de Rosis s'est réuni en séance spéciale, le samedi 30 mars 2014 à 17h 00 à la Mairie, salle du Conseil.

Monsieur Jacques MENDES, maire sortant et doyen d'âge, déclare la séance ouverte et prend la présidence de l'assemblée.

*"Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,*

*"Le 23 mars dernier, les règles de la démocratie se sont déroulées à Rosis, conformément à la loi française. Les Rosisoises et Rosisois ont désigné les onze personnes qui auront l'honneur et la charge de gérer notre commune jusqu'en 2020.*

*"Je suis ici en tant que doyen d'âge des élus. Je suis donc chargé d'installer la nouvelle assemblée des conseillers et conseillères municipaux puis de faire procéder à l'élection du nouveau maire.*

*"Je vais procéder à l'appel nominatif dans l'ordre écrit sur la liste candidate au premier tour.*

*"L'ordre de la liste choisi sera celui qui a été fixé par le suffrage universel."*

1. M. Sébastien ALLIES	193 voix
2. M. Daniel BOURDON	190
3. Mme Anne MAUREL	190
4. Mme Magali CAZALS	189
5. Mme Arlette ARAGON	188
6. M. Jacques MENDES	186
7. Mlle Nathalie MENDES	185
8. M. Germain FARENQ	184
9. M. Stéphane SAUTEREL	182
10. M. Moïse ROQUES	175
11. M. René MAGNALDI	170

## INTERVENTION DE MONSIEUR JACQUES MENDES MAIRE SORTANT

**"Chers collègues,**

**"Les administrés de Rosis** ont décidé par le suffrage universel de vous confier la responsabilité de gérer notre commune et de défendre ses intérêts.

**"Je suis particulièrement heureux** d'accueillir tous ceux qui étaient déjà là lors du précédent mandat et veux rendre hommage au dévouement renouvelé dont ils font preuve au service de leurs concitoyens, en poursuivant ainsi leur action.

**"Je félicite pour leur engagement** tous les nouveaux qui entrent au Conseil et leur souhaite d'apporter un nouvel élan vers davantage de progrès pour notre commune.

**"Lors du dernier conseil,** j'ai tenu à faire état de la qualité de la tenue des débats qui se sont déroulés ici durant les sept années du précédent mandat.

**"Je formule le vœu** que ce climat de respect mutuel, d'écoute réciproque, de sérénité dans les échanges et d'efficacité dans les décisions, perdure. "

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée art 2122- 8 du Code Général des collectivités territoriales.

Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré les présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du GCT est remplie.

Puis il a offert à chacune des conseillères municipales et aux deux secrétaires de la mairie une « rose » rouge pour les remercier de leur implication.

Avant de procéder à l'élection du nouveau maire, Jacques MENDES a tenu à remercier entre autres (mais eux deux plus particulièrement) Daniel BOURDON et Germain FARENQ :

*« Vous avez, à multiples reprises, que ce soit pour les travaux d'assainissement de Douch, d'adduction d'eau potable à Rosis et Madale, mis la main à la pâte pour la réalisation de travaux lourds qui, sans votre implication, n'auraient. Aussi en témoignage de reconnaissance et de gratitude je vous remets la Médaille d'honneur de la commune et vous fait citoyen d'honneur de la commune de ROSIS ».*

## ELECTION DU MAIRE

Le président de séance fait appel à candidature pour désigner le Maire de la commune de Rosis.

Candidat : **MENDES Jacques**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a approuvé à main levée la candidature de Jacques Mendès pour le poste de Maire de la Commune.

Monsieur **MENDES Jacques**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

**Le 1<sup>er</sup> adjoint, au nom des conseillers municipaux nouvellement élus, a offert un bouquet de fleurs à Adèle MENDES, épouse du Maire.**

## DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

**Monsieur le Maire nouvellement élu** expose à ses collègues qu'en vertu de l'article L. 2122-2 du Code des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit, en ce qui concerne Rosis un nombre maximum **de 2 adjoints au Maire**.

Il demande à ses collègues de se prononcer sur le nombre d'adjoints à élire.

**Avis du Conseil : Le Conseil unanime adopte la proposition du Maire.**

**Vote du Conseil : Pour 11 contre : / abstention : /**

## ELECTION DU PREMIER ADJOINT

**Monsieur le Maire** procède ensuite, dans les mêmes formes, et sous sa présidence, à l'élection du premier adjoint.

Candidat : **MAGNALDI René**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a approuvé à main levée la candidature de René MAGNALDI comme 1<sup>er</sup> adjoint de la Commune et délégué communautaire.

(Pour des raisons professionnelles, il n'assurera pas sa délégation à la Communauté de communes et sera remplacé par le 2<sup>ème</sup> Adjoint Daniel BOURDON)

**M. MAGNALDI René** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Premier Adjoint et a été immédiatement installé.

## ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Monsieur le Maire procède ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

Candidat : **BOURDON Daniel**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a approuvé à main levée la candidature de Daniel BOURDON comme 2<sup>ème</sup> adjoint de la Commune et délégué communautaire.

**M. BOURDON Daniel**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Deuxième Adjoint et a été immédiatement installé.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00***

***Tous les points de la séance ont été adoptés à l'unanimité.  
Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie d'investiture.***

**La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le lundi 7 avril à 20H30**



**Jacques MENDES**  
**Maire de ROSIS**

**Adresse mail domicile: [ad.jacq.mendes@orange.fr](mailto:ad.jacq.mendes@orange.fr)**

**Adresse mail mairie: [mairie.rosis@wanadoo.fr](mailto:mairie.rosis@wanadoo.fr)**

**Tel. bureau: 04-67-23-60-73 mobile: 06-48-28-47-19**

**site internet: <http://www.rosis-languedoc.com>**

